



Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur « L'outil Parcoursup a été amélioré »

INTERVIEW

LIFTING La ministre détaille le dispositif destiné aux personnes en reprise d'études

Dès mercredi, tous les candidats – 900 000 l'an passé – pourront enregistrer leurs vœux sur la plateforme d'admission dans l'enseignement supérieur. Frédérique Vidal décrypte les changements de cette édition.

Y a-t-il du neuf dans cette « saison 3 » de Parcoursup ?

Depuis 2017, nous avons transformé l'accès à l'enseignement supérieur pour mieux accompagner les jeunes. Cette année, le moteur de recherche Parcoursup a été amélioré. La plateforme, désormais accessible dans une version adaptée aux smartphones, propose plus de 15 000 formations reconnues par l'État, soit 600 de plus que l'an dernier, et offre un outil complémentaire pour les personnes en reprises d'études : ParcoursPlus.

Pourquoi créer un outil de plus ?

L'an dernier, nous avons été surpris : la plateforme, avant tout destinée aux néobacheliers et aux étudiants en réorientation, a attiré des candidats qui souhaitaient reprendre leurs études après plus de quatre ans d'interruption. Des gens qui voulaient changer de métier, des jeunes ayant stoppé leurs études, des parents au foyer, des seniors désirant faire une licence... Ça concernait 110 000 personnes.

Qu'est-ce qui change pour elles ?

Ces candidats rempliront un questionnaire spécifique sur Parcoursup. Ils pourront candidater en formation initiale, mais surtout se tourner vers des filières plus adaptées à leur profil. Le module ParcoursPlus leur permettra de s'informer sur les formations professionnelles : concours parallèles dans les Instituts de formation en soins infirmiers [IFSI], formations tout au long de la vie dans les universités, alternance... Des régions

pilotes devraient bientôt proposer un accompagnement plus personnalisé.

Les études de santé se transforment aussi.

En profondeur ! La première année commune aux études de santé [Paces] et son concours couperet ont été supprimés. Les candidats ont désormais le choix entre deux voies : une licence de lettres, droit, économie... avec une option « accès santé » [L.AS] ou un parcours spécifique « accès santé » [Pass], avec une mineure dans une autre discipline. Ça permettra de diversifier les recrutements. Le numerus clausus disparaît et ces études vont se redéployer partout, y compris dans les villes qui n'ont pas de CHU.

Les facs auront-elles assez de moyens pour ouvrir ces nouvelles voies d'accès ?

Le dialogue se poursuit, nous avons déjà débloqué 16 millions d'euros et les universités se sont emparées de ces nouvelles possibilités. Alors que seuls 65 sites proposaient une Paces, 112 vont disposer d'au moins une formation en santé, soit presque deux fois plus ! Près de 400 licences d'accès santé seront ouvertes et quatre universités recruteront même 100 % de leurs étudiants via ce nouveau cursus.

Le fonctionnement de la plateforme change-t-il ?

Les candidats n'ont toujours pas à hiérarchiser leurs vœux. Mais le « répondeur automatique » sera disponible plus tôt. Ceux qui le souhaitent pourront indiquer un ordre de préférence sans attendre juin. Dans ce cas, le logiciel gèrera à leur place les réponses à donner aux propositions des établissements dès le 19 mai. De quoi gagner en sérénité.

« Les boursiers seront plus nombreux »

Le comité éthique de Parcoursup pointe des inégalités malgré les efforts réalisés. Allez-vous augmenter les quotas de boursiers ?

Nous avançons en matière d'ouverture sociale. La loi ORE [orientation et réussite des étudiants] de mars 2018 a instauré des taux de boursiers : 5 % au minimum l'an dernier. Ça a permis d'augmenter significativement leur présence dans le supérieur. Je souhaite qu'ils soient encore plus nombreux en 2020.

Le Conseil constitutionnel a été saisi sur l'opacité des algorithmes locaux servant à examiner les dossiers. Comment réagissez-vous ?

Le secret de la délibération du jury est un principe fondamental. Il ne faut pas influencer sur ça. Certains nous accusent de vouloir empêcher certains bacheliers d'accéder au supérieur, mais c'est tout le contraire ! Nous disons aux candidats : « Venez comme vous êtes, on va vous aider à atteindre vos objectifs. » L'an dernier, 218 000 parcours personnalisés ont été proposés sur Parcoursup et 30 000 étudiants ont accepté, c'est une excellente chose !

Les premières promos Parcoursup ont-elles mieux réussi en licence ?

Les premiers chiffres montrent que le taux d'abandon baisse. Sorbonne Université, par exemple, constate qu'elle a beaucoup plus d'étudiants en deuxième année cette année. Pour évaluer ça de façon objective sur le long terme, je viens de lancer un appel à projets à destination des chercheurs, pour qu'ils contribuent à analyser les évolutions de la réussite étudiante. ●

PROPOS RECUEILLIS
PAR MARIE QUENET